

Initiatives ministérielles

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, je n'avais pas initialement l'intention de prendre la parole sur ce projet de loi, mais heureusement, j'étais ici pour entendre notre collègue libéral de York-Sud—Weston formuler ses observations sur l'aliénation des biens de l'État.

Je vous avouerai franchement que j'ai été plutôt offusqué des propos tenus par le député au sujet des décisions prises par le gouvernement provincial de l'Ontario concernant la vente du SkyDome. J'estime que cette observation se rattache exactement au projet de loi dont nous sommes saisis.

Je voudrais simplement signaler que le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario s'est départi du SkyDome, parce qu'il essaie de mettre de l'ordre dans le bourbier financier que lui ont légué ses prédécesseurs libéraux en raison de leur mauvaise gestion financière.

J'ajouterai que mes collègues et moi-même, du Nouveau Parti démocratique, appuyons le projet de loi présenté par le gouvernement parce qu'il est logique. Nous sommes toujours disposés à appuyer le gouvernement lorsqu'il prend des mesures sensées. Je trouve cette mesure législative positive et je suis convaincu qu'elle sera efficace.

Les libéraux sont contre ce projet de loi. Ils formulent toutes sortes de critiques à son endroit. Je leur signale simplement que les exploitants de petites entreprises seraient probablement tous d'accord avec ma façon de voir les choses. Voyant leurs revenus diminuer à cause des difficultés économiques, ils trouveraient sans doute beaucoup plus logique de vendre leurs immeubles, que de licencier des travailleurs ou de leur imposer le gel des salaires. C'est logique à condition que la capitalisation de ces biens immobiliers puisse être recouvrée et que ces avoirs soient réinvestis dans des sociétés d'État.

Ce genre d'initiative n'a pas toujours sa raison d'être. Il y a eu bien des cas dans le passé où, par exemple, les mesures du gouvernement créditiste de Colombie-Britannique concernant la vente des terrains d'Expo 86 étaient absurdes parce que ces terrains ont été vendus à perte. Mes collègues néo-démocrates qui formaient l'opposition à l'époque dans cette province s'y sont bel et bien opposés. La vente de ces biens était essentiellement un cadeau. C'était absurde. Cela consistait en une perte nette pour les contribuables de la Colombie-Britannique.

Nous devons étudier la question cas par cas. Je pense vraiment que le projet de loi à l'étude donne au gouvernement la possibilité d'examiner les biens immobiliers qu'il possède, la cession de ces actifs et le recouvrement de la capitalisation de ceux-ci de façon à pouvoir réduire l'endettement très réel de notre pays.

Je préférerais de beaucoup qu'on réduise les frais d'exploitation d'immeubles plutôt que les salaires ou les emplois dans la fonction publique fédérale. Nous savons que nous sommes confrontés à un très grave problème de déficit et, à mon avis, le gouvernement fait preuve d'esprit pratique en proposant dans le projet de loi en question d'attaquer le problème de front.

Je n'ai pas peur de dire que je suis d'accord avec le gouvernement. J'estime que c'est une mesure législative pragmatique qui devrait être appuyée. Très franchement, je suis stupéfait de voir que l'opposition libérale est si prête à adopter n'importe quel expédient politique pour en satisfaire ses besoins politiques. Elle ne prête simplement pas attention aux aspects pragmatiques du projet de loi dont nous sommes saisis.

M. Mills: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député du Nouveau Parti démocratique. Nous avons déjà dit aujourd'hui que le projet de loi nous paraît bon sur le plan de l'efficacité. Je l'ai dit après que le ministre a parlé ce matin et je le répète au député du Nouveau Parti démocratique. Cela sera consigné au hasard. J'ai également dit ce matin au ministre que le projet de loi m'inspire des inquiétudes à cause du processus de responsabilité qu'il tend à décentraliser.

Ce n'est pas parce que les libéraux provinciaux ont perdu les dernières élections que j'ai évoqué le cas du stade de Toronto. Je sais que cela vous paraît incroyable, monsieur le Président, mais c'est la vérité.

Il s'agit d'une propriété de 700 millions de dollars dans laquelle, soit dit en passant, l'État fédéral a une participation minoritaire car le terrain sur lequel le stade est construit appartient au fédéral par l'entremise du CN. Est-il juste de faire passer cet instrument d'intérêt public au secteur privé où nous n'aurons aucun contrôle sur l'établissement des prix? Une fois la transaction conclue, rien n'empêchera le prix des billets de grimper de 20 à 40 \$. Rien n'empêchera le prix des boissons gazeuses de passer de 2,50 à 5,50 \$.

À court terme, bien sûr, cela semble une bonne affaire, car nous nous préoccupons de l'équilibre budgétaire en Ontario, et il y a de quoi se préoccuper à mon avis. Mais les autorités provinciales ne pensent pas à long terme. Cette transaction aura des répercussions sur l'industrie de la restauration et sur l'industrie de l'accueil en Ontario, car le stade est un édifice qui attire les visiteurs de